

COMMUNIQUE DE PRESSE

**CNR, la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le
Département du Rhône présentent « Visages du Rhône »
une exposition photographique sur le fleuve-roi**

Lyon, vendredi 20 mai 2022 - Après s'être affichée sur les grilles du Jardin du Luxembourg du Sénat à Paris, l'exposition « Visages du Rhône, le fleuve roi » réalisée par le photographe Camille Moirenc fait escale à Lyon à la demande du Département du Rhône. Proposée en accès libre au public, elle agrémentera les grilles extérieures de l'Hôtel du Département du Rhône et de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes, du 20 mai au 20 juillet 2022.

Réalisée en partenariat avec CNR - premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable et aménageur historique du fleuve Rhône – cette exposition de 84 clichés a été pensée comme un voyage initiatique à la découverte du fleuve le plus puissant de France et ses multiples usages.



Son histoire, ses paysages, ses territoires, son imaginaire, ses aménagements hydroélectriques et fluviaux, sa contribution aux activités économiques, agricoles et de loisirs sont autant de facettes capturées par l'objectif de Camille Moirenc.

Les visiteurs embarqueront pour une excursion poétique en descendant le cours du fleuve depuis sa source à 2 250 mètres d'altitude en Suisse, jusqu'au delta de Camargue plus de 800 kilomètres au sud, où il se jette dans la mer Méditerranée.

Une traversée qui invite le public à questionner son rapport à ce fleuve nourricier, producteur d'une énergie verte et renouvelable tout en mettant subtilement en évidence ses fragilités et celles de sa biodiversité.

TELECHARGEZ LE DOSSIER DE PRESSE DE L'EXPOSITION

Informations pratiques

Dates de l'exposition : du 20 mai au 20 juillet 2022

Adresse : Hôtel du Département – Préfecture, 29-31 cours de la liberté, 69003 Lyon

Accès libre au public

Site internet de l'exposition : www.visagesdurhone.com

A propos de Camille Moirenc : www.camille-moirenc.com

Des visites presse de l'exposition en présence du photographe Camille Moirenc peuvent être organisées sur demande auprès de : r.jacquet@cnr.tm.fr

CONTACTS PRESSE

CNR | Romain JACQUET – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

Département | Philippe HUGOT – philippe.hugot@rhone.fr – 04 72 61 36 97

Préfecture | Benoît GAILLET - benoit.gaillet@rhone.gouv.fr - 06 21 11 06 48

A PROPOS DES PARTENAIRES

CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes>

Département du Rhône

Exception institutionnelle française depuis la séparation de la Métropole de Lyon en 2015, le Département du Rhône est une collectivité à l'agilité et à la proximité incontournables en matière de développement local, de collèges, de routes, de tourisme, de sport, de culture. Et bien sûr de solidarités, comme la crise sanitaire l'a montré avec acuité. « Un premier mandat (2015-2021) de gestion nous permet de placer le second (2021-2028) sous le signe de la construction », selon Christophe GUILLOTEAU, président du Conseil départemental du Rhône. Ses paysages, ses espaces naturels, ses terroirs, son histoire, son patrimoine culturel, sa proximité avec Lyon ont toujours fait du territoire rhodanien une destination de choix. Créée en juillet 2020 par le Département, la Maison départementale Rhône Tourisme dynamise une offre touristique offensive et novatrice.